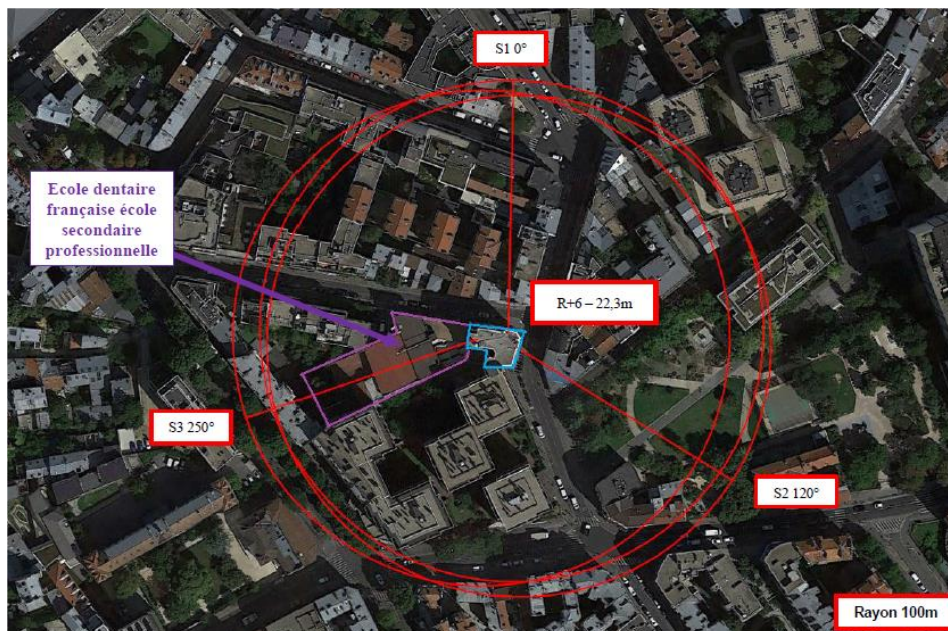


Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	11/PIXERECOURT	Numéro	T15835
Adresse du site	11, rue Pixerecourt	Hauteur	R+6 (22.30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non
Calendrier de suivi du dossier			
Date de validation de la version précédente du dossier			31/10/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			17/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)			17/07/2021
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), 4G/5G (2100 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 250°.		
Distance des ouvrants	3m et 4m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	R+6 (22m)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 3V/m - 120° < 4V/m - 250° < 4V/m 5G (3500) : 0° < 3V/m - 120° < 2V/m - 250° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	25.54m (azimut 0° et 120°) / 24.54m (azimut 250°)		
Incidence visuelle			
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 250° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antenne	Ajout de 3 nouvelles antennes		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue		
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Défavorable ☐
			Ne se prononce pas ☐

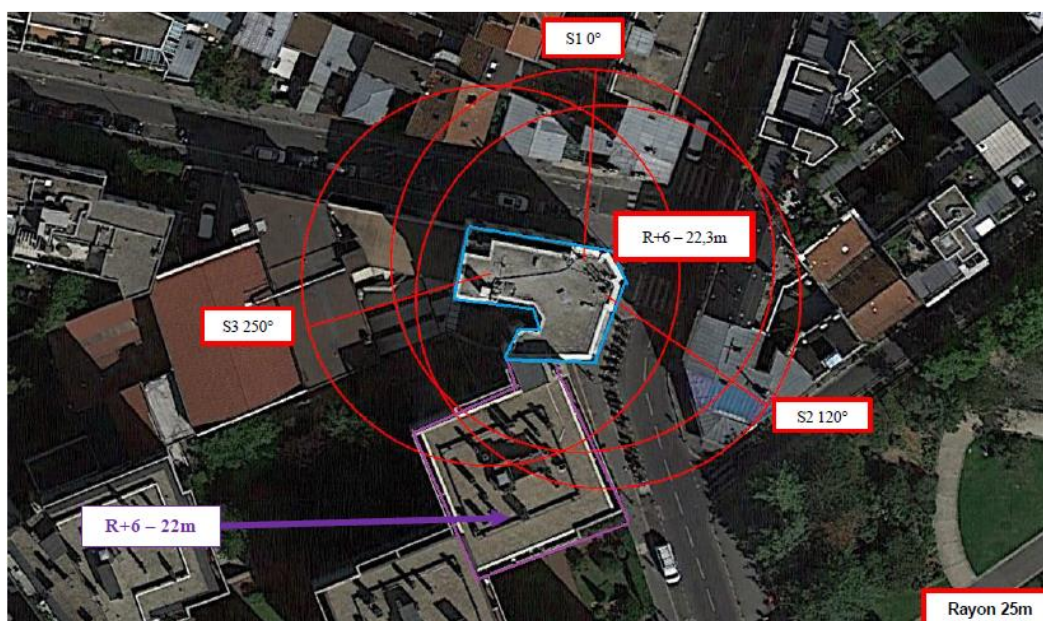
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole dentaire française école secondaire professionnelle (Lycée)	3 rue de l'Est	R+3	Oui	15m	>1

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 11 RUE PIXERECOURT 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 11 RUE PIXERECOURT 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 0°

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Légende



Légende



c. Azimut 250°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5m.



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :



Pas de changement de l'aspect visuel depuis la rue

Etat projeté :

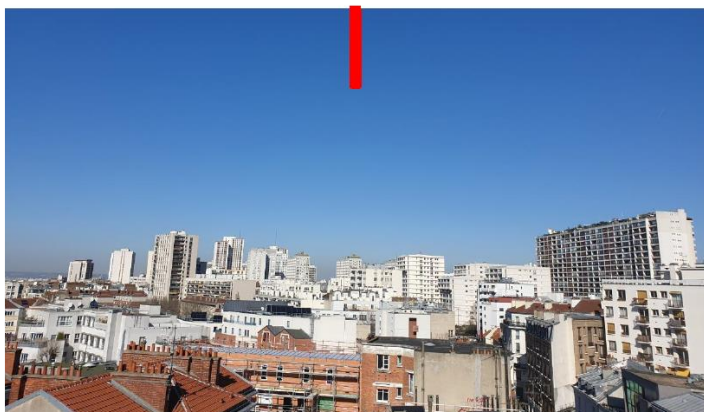


Pas de changement visuel depuis la rue

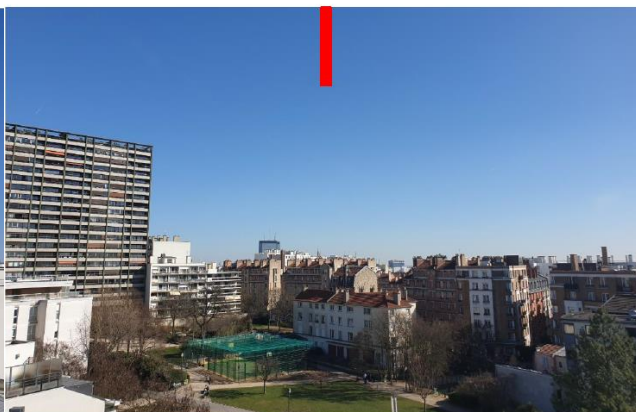
SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 0 ° :



Azimut 120 ° :



Azimut 250 ° :

